



**Objet : COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU 10 JUIN 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le dix juin, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LE RONSSOY, se sont réunis dans la salle de la Mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L 2122.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents MM les conseillers municipaux, à l'exception de : Monsieur SAUVAGE, excusé ; Mesdames CENSIER et FAILLE ; Messieurs FAGLAIN et GOMES absents.

### **1. CONTRATS DE TRAVAIL**

- Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal la demande de Monsieur Frédéric Vasseur, pour un poste à la Commune, qui lui permettrait de travailler jusqu'à la retraite.  
Le Conseil Municipal, ayant constaté le bon travail effectué par cet agent durant un an en contrat aidé, propose une embauche pour la même durée, à raison de 20 heures par semaine. Son temps de travail sera annualisé en fonction des saisons et des besoins.  
Monsieur le Maire est chargé de signer tous les documents s'y rapportant.
- Monsieur le Maire informe ses co-élus que le contrat de Madame Marianne Belmant se termine le 30 septembre 2025. L'Assemblée réunie propose de reconduire ce contrat pour la garderie, la cantine et le ménage des bâtiments. Il convient cependant de renouveler la procédure de recrutement auprès du Centre de Gestion de la Somme, sachant que le renouvellement doit être de la même durée, à savoir deux ans.  
Monsieur le Maire propose de faire un contrat de 28 heures, ce que l'Assemblée réunie approuve.  
Monsieur le Maire est chargé de toutes les transactions et signatures.

### **2. POSE DE POTELETS RUE FRANKLIN ROOSEVELT**

Monsieur le Maire aborde le problème de sécurité Rue Franklin Roosevelt. Le Conseil Municipal donne son accord pour la pose de potelets par l'entreprise Gorez de Vermand, pour un montant de 1 335 euros 60.  
Par ailleurs, Monsieur le Maire prendra un Arrêté.

### **3. DEMANDE DE SUBVENTION**

Monsieur le Maire présente la demande de subvention de l'Association Sportive du Collège Gaston Boucourt de Roisel, dont les minimales filles participent aux Championnats de France de Handball Établissements à Avranches (Manche), du 3 au 6 juin 2025.  
Deux élèves habitant Le Ronssoy sont concernées.  
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 100 euros par élève, soit un total de 200 euros.

### **4. PARKING TVI**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée des derniers éléments concernant l'usine TVI, notamment sa demande d'offre pour le parking, auprès de la chargée d'affaires de Monsieur Vandepitte.  
Il donne également connaissance à ses co-élus du document reçu d'un cabinet d'expertise déclarant la présence de mères dans l'une des habitations du site. Il en a informé la Sous-Préfecture.

## **5. BUDGETS**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal avoir eu une réunion avec le Conseiller aux Décideurs Locaux et ses deux premiers Adjointes, préalablement au vote des Budgets. Les Budgets ont été établis au vu des éléments fournis par celui-ci. Cependant, l'Adjoint à l'Inspecteur Divisionnaire du Service de Gestion Comptable d'Albert a relevé des anomalies, dues à ces données. Des Décisions Modificatives de Budgets seront prises en conséquence dès que le CDL aura donné ses directives.

## **6. CHARGE DU CALCUL DES FERMAGES CONFIEE AU NOTAIRE**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la proposition de Maître Sophie EECKHOUT, Notaire à Roisel (Somme), pour le calcul des fermages des années 2021, 2022, 2023 et 2024 pour la Commune de Le Ronssoy. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, donne son accord et charge Monsieur le Maire de signer la demande de réquisition particulière afin de confier cette mission à Maître Eeckhout.

## **7. INFO FÊTE**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal avoir reçu 150 réservations pour le repas de la fête du dimanche 15 juin 2025.

## **8. DEMANDE DE CHRISTOPHER JOSSE**

Monsieur Josse intervient pour demander s'il serait possible de poser une clôture de séparation de son terrain avec les deux terrains restant à vendre.  
Le Conseil Municipal – à l'exception de Monsieur Josse, demandeur – donne son accord.

## **9. INFOS LOGEMENT MAIRIE**

Monsieur le Maire donne des informations à l'Assemblée concernant le logement 7 Rue Charles de Gaulle.

## **10. DÉLIMITATION D'UNE ZONE DE PRÉSENCE DE MÉRULES**

En référence à la Loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (Loi ALUR), qui impose à tout propriétaire ou occupant d'immeuble bâti de faire une déclaration en Mairie dès lors qu'il constate la présence de mэрule (champignon lignivore dévastateur pour les bois de construction) dans son immeuble ;  
Suite à la déclaration de la Société *Expertissimo*, et de son rapport de constat de l'état parasitaire de l'habitation, et donc de l'ensemble de la propriété sise 18 Rue Charles de Gaulle 80740 Le Ronssoy ;  
Sur la base de cette déclaration, le Conseil Municipal doit délibérer pour identifier le secteur concerné par un risque de présence de mэрules sur la Commune et en informer Monsieur le Préfet, qui prendra un Arrêté déterminant les zones à risque à l'échelle du Département ;  
Dès lors qu'une zone est considérée à risque, l'information est obligatoire en cas de vente de tout ou partie de l'immeuble bâti situé dans ladite zone.  
Le cadre réglementaire étant rappelé, il convient de définir la zone de présence de mэрules sur le territoire de Le Ronssoy.  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés émet un avis favorable à la prise d'un Arrêté préfectoral de délimitation d'une zone de présence de mэрules ; approuve la délimitation d'une zone de présence d'un risque de mэрules suivant le secteur délimité en rouge sur l'extrait cadastral annexé à la présente délibération ; et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.  
Ont signé le registre tous les membres présents.